Par SDÉ et messager

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Téléc. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Le 29 avril 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'autorisation relative au projet d'intégration des parcs éoliens de l'appel d'offres A/O 2009-02 au réseau de transport (R-3836-2013)
Notre dossier : R047197 635 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a produit récemment auprès de la Régie la demande mentionnée en objet ainsi que les pièces à son soutien.

Le Transporteur souhaite substituer à la pièce initiale et déposer une pièce révisée pour l'annexe 6 de la pièce HQT-1, Document 1, soit l'annexe portant sur les coûts annuels du projet.

Afin d'éviter toute confusion, le Transporteur souhaite retirer la partie du tableau de l'actuelle page 6 de l'annexe 6 (pièce HQT-1, Document 1) portant sur les coûts de télécommunications, puisque ces coûts sont déjà inclus dans les coûts des divers parcs éoliens présentés aux pages précédentes. Prendre note que le coût total du projet de 281,7 M$ présenté à la nouvelle page 6 n'est pas affecté par ce changement de présentation des coûts.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette